La Maison de la justice et du droit (MJD)

La Maison de la justice et du droit (MJD) propose des permanences d’information et des consultations juridiques gratuites et ouvertes à tous afin que chacun puisse mieux connaître et faire valoir ses droits. Fruit d’un partenariat entre le ministère de la justice, l’agglomération de Cergy-Pontoise et la ville de Cergy, la MJD a renseigné en 2018 plus de 26 000 personnes et en a accueilli 5 168. Ses missions sont multiples.

Horaires :

Du lundi au jeudi 9h-12h30 et 13h30-18h / Vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h Fermé le samedi

Fermetures : 13 juillet et du 3 août au 19 août 2020 inclus

Liens utiles
Toutes les informations sur la maison de la justice et du droit
Contact

Maison de la justice et du droit

Tel: 01 30 38 45 15

Mail: mjd-cergy@justice.fr